Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 43 (1963)
Heft: 3: La recherche scientifique

Artikel: L'ingénieur et la recherche
Autor: Cosandey, Maurice
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-887698

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'ingénieur et la recherche

L'avis du Professeur Maurice Cosandey, Directeur de l'École Polytechnique de l'Université de Lausanne

Formant des ingénieurs et des architectes, c'est donc plus spécialement de la recherche appliquée que devrait parler le professeur ou l'assistant de l'École Polytechnique. Pourtant, j'estime qu'il est de plus en plus difficile de faire la différence entre recherches appliquée et fondamentale, et dans notre haute école, l'une ne peut pour ainsi dire pas se faire sans l'autre.

Pour financer nos recherches, nous pouvons faire appel au *Fonds National suisse de la recherche scientifique* ainsi qu'au *Fonds relatif à l'encouragement par la Confédération des recherches scientifiques et techniques visant à procurer du travail*, présidé par M. F. W. Hummler, délégué du Conseil Fédéral aux possibilités de travail. En plus de ces fonds, nous avons fait appel ces dernières années à l'industrie elle-même. Par trois fois, nous avons reçu des sommes s'approchant du million et demi, ce qui nous a permis de moderniser l'équipement de nos laboratoires et d'en créer de nouveaux.

Notre école a une double mission : l'enseignement et la recherche. Il est clair que les conditions qui régissent l'un ne sont pas sans influencer l'autre. Nous avons actuellement 1 350 élèves dans des locaux qui sont conçus pour 1 000. Les complications qui résultent de cet état de fait surchargent les professeurs et gênent l'activité de recherche. Il faut cependant se réjouir de ce qui se fait dans nos différents laboratoires de génie nucléaire, de matériaux pierreux, de géotechnique, etc.

Ce que nous devons intensifier est la collaboration avec l'industrie. Pour cela, la création de nouveaux instituts est indispensable. C'est notre tâche la plus immédiate.

L'enseignement à l'E.P.U.L. est basé sur le principe d'une culture générale étendue et je pense que cette manière de faire prépare bien nos futurs diplômés soit à agir directement dans la pratique, soit à s'adonner à des travaux de recherche. Cela s'explique par le fait qu'il faut toujours procéder du général au particulier et que l'interdépendance des différents domaines de la science devient de plus en plus étroite.

Les relations entre la recherche et l'Université

L'avis de M. André Chavanne, Conseiller d'État, Chef du Département de l'Instruction publique de la République et canton de Genève

Les relations entre la recherche et l'université, voilà les problèmes qui se posent à Genève, cité universitaire, et que je dois résoudre quotidiennement.

Je vois donc la recherche sous un aspect très particulier. Certes, il s'agit de recherche fondamentale et comme telle, le *Fonds National Scientifique* subventionne les chercheurs. Ce Fonds soutient sans autre les recherches à budget limité dans le domaine des sciences morales par exemple. Mais le financement important des recherches coûteuses et de longue haleine, en science et en médecine, se heurte à de graves difficultés. En effet, dès la mise en train d'une étude, il lui faut des locaux et du personnel. Les subsides du Fonds national étant réservés à l'équipement et aux salaires des chercheurs, c'est l'université qui doit non seulement supporter la charge des locaux et du personnel, mais encore les trouver, ce qui est parfois très difficile. De plus, si le Fonds devait cesser son aide avant qu'une recherche soit terminée, c'est à l'université qu'il incomberait moralement d'assumer cet héritage. Elle aurait en somme la main forcée vis-à-vis de son collaborateur scientifique, situation fort désagréable.

Ainsi donc, contrairement à ce que l'on pourrait penser, l'université n'est pas la débitrice du Fonds national, mais collabore avec lui d'une manière active. Cet échange pèse parfois lourdement sur une université comme celle de Genève, qui ne peut compter que sur 150 000 contribuables environ, alors qu'elle travaille pour la communauté nationale entière. Une telle